

Communauté de communes Cœur de Savoie

Place Albert Serraz

BP 40020

73802 Montmélian cedex

Tel : 04.79.84.36.27

Fax : 04.79.84.36.28

Mail : dechets@cc.coeurdesavoie.fr
prevention.dechets@cc.coeurdesavoie.fr



Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets

EXERCICE 2022

TABLE DES MATIERES

TABLE DES ILLUSTRATIONS	3
Les indicateurs techniques	4
1.1 La présentation générale du service	4
1.1.1 Territoire desservi et fonctionnement du service	4
1.1.2 Le périmètre	4
1.1.3 Les moyens humains.....	6
1.1.4 Les faits marquants de l'année	7
1.2 Les ordures ménagères	8
1.2.1 La collecte	8
1.2.2 Le traitement	8
1.2.3 Les tonnages	8
1.2.4 La tarification des professionnels.....	8
1.3 Les recyclables	8
1.3.1 La collecte	8
1.3.2 Le traitement	9
1.3.3 Les tonnages	9
1.3.4 Les bornes textiles	10
1.4 Les déchèteries	11
1.4.1 Le fonctionnement	11
1.4.2 La mise en service des accès en déchèterie	12
1.4.3 Les éco-organismes	12
1.4.4 La recyclerie Fibr'Ethik.....	15
1.4.5 Les tonnages	16
1.5 Analyse des tonnages	18
1.6 Le plan de prévention des déchets.....	19
1.6.1 Gérer les déchets organiques	19
1.6.2 Limiter les emballages	19
1.6.3 Allonger la durée de vie des produits.....	20
1.6.4 Développer des outils de communication et de sensibilisation.....	20
1.6.5 Analyse.....	23
Les indicateurs financiers	24
1.7 Les dépenses de fonctionnement	24
1.8 Les recettes de fonctionnement.....	24
1.9 Les dépenses d'investissement	25
1.10 Les recettes d'investissement	25

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1 : Indicateurs du territoire desservi.....	4
Figure 2 : Carte de la Communauté de communes Cœur de Savoie et du Sibrecsa	5
Figure 3 : Tonnages recyclables collectés	9
Figure 4 : Evolution des tonnages recyclables collectés	10
Figure 5 : Répartition et tonnages des 7 bornes textiles sur le territoire.....	10
Figure 6 : Tarifs appliqués aux professionnels des déchèteries.....	11
Figure 7 : Liste des déchets acceptés sur les deux déchèteries	11
Figure 8 : Horaires des déchèteries.....	12
Figure 9 : Tonnages et lieux de traitement des déchets.....	16
Figure 10 : Répartition des déchets de la déchèterie de Saint Pierre d’Albigny	16
Figure 11 : Tonnages et lieux de traitement des déchets	17
Figure 12 : Répartition des déchets de la déchèterie de Chamoux sur Gelon	17
Figure 13 : Evolution des ratios de collecte par flux.....	23

Les indicateurs techniques

1.1 La présentation générale du service

1.1.1 Territoire desservi et fonctionnement du service

Depuis le 1^{er} janvier 2014, avec la fusion des quatre communautés de communes, Cœur de Savoie a pris la gestion des déchets sur les 4 territoires ainsi que l'ensemble des projets initiés par les ex-communautés de communes. Les compétences déchets sont réparties de la manière suivante :

- ✓ sur les secteurs de Montmélian et de la Rochette, Cœur de Savoie a délégué la collecte ainsi que le traitement des déchets au SIBRECSA.
- ✓ sur les secteurs de Saint Pierre d'Albigny et de Chamoux, Cœur de Savoie gère la collecte et a délégué le traitement à Savoie Déchets.

1.1.2 Le périmètre

La Communauté de communes Cœur de Savoie exerce la compétence collecte des déchets ménagers et assimilés pour les 14 communes des secteurs de Saint Pierre d'Albigny et de Chamoux sur Gelon. Ce rapport va ainsi concerner uniquement les communes ci-dessous.

COMMUNES	POPULATION MUNICIPALE (Insee 2020)	SUPERFICIE (km ²)
BETTON BETTONNET	315	3,4
BOURGNEUF	705	6,5
CHAMOUSSET	610	6,3
CHAMOUX SUR GELON	971	10,6
CHAMP-LAURENT	32	5,1
CHATEAUNEUF	952	7
COISE - ST JEAN PIED GAUTHIER	1 307	10,4
CRUET	1 064	16,01
FRETERIVE	626	18,46
HAUTEVILLE	359	2,5
MONTENDRY	55	8,3
SAINT-JEAN DE LA PORTE	1036	11,01
SAINT-PIERRE D'ALBIGNY	4272	10,06
VILLARD LEGER	463	6,7
TOTAL	12 767	122,34

Figure 1 : Indicateurs du territoire desservi

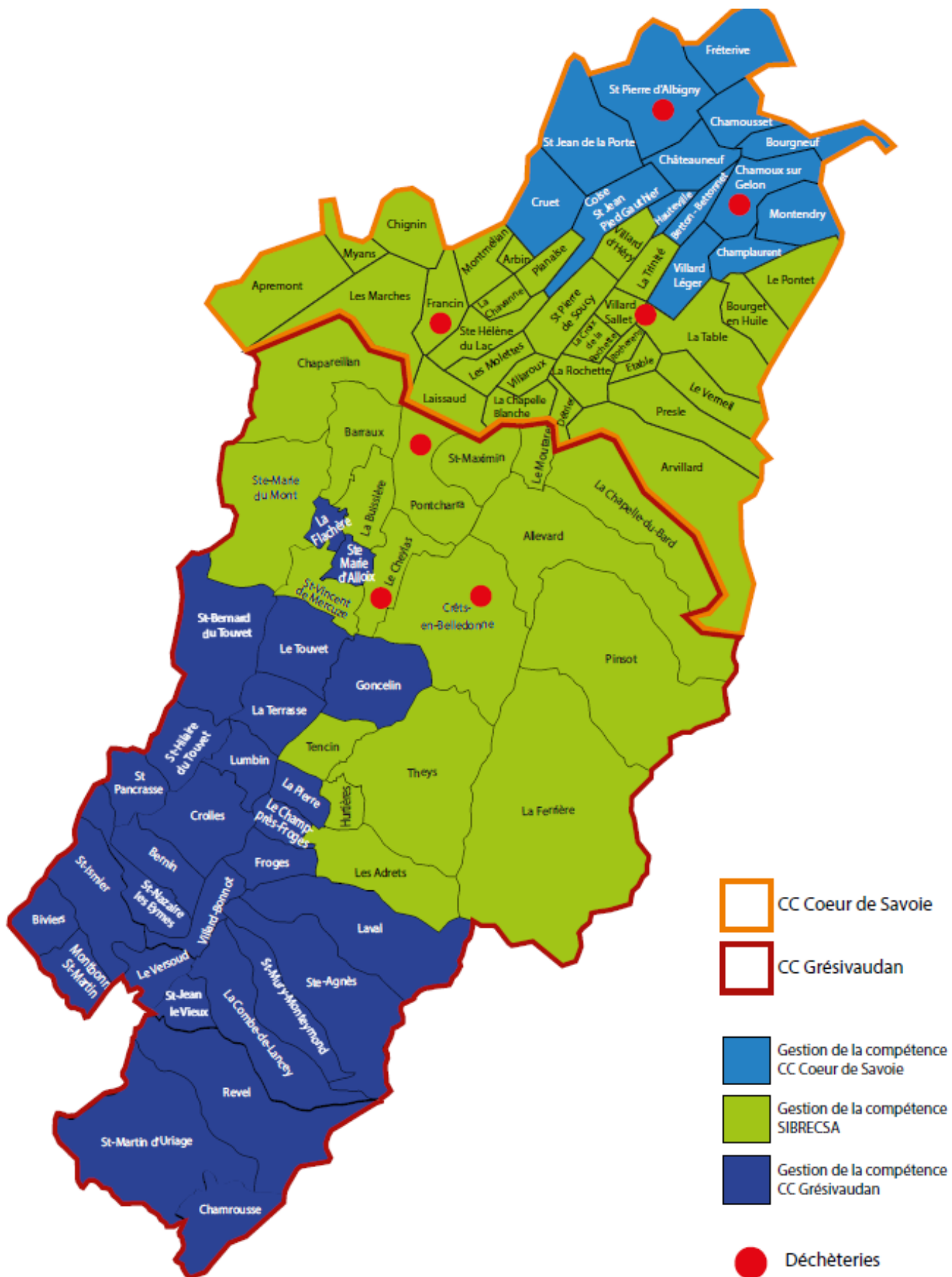


Figure 2 : Carte de la Communauté de communes Cœur de Savoie et du Sibrecsa

1.1.3 Les moyens humains

En mars 2022, départ de Michel Jeanson, technicienne, présente depuis 8 ans (soit le début de la fusion des communautés de communes).

Le service « déchets » a fonctionné avec 2 ETP durant 6 mois puis en septembre une personne en alternance a été embauchée. Le service est composé de l'équipe suivante :

- Une personne technicienne chargée de la gestion, 1ETP
- Une personne éco-ambassadrice chargée des actions de réduction des déchets, 1 ETP
- Une personne en alternance dédiée aux déchèteries et à la prévention, 1ETP – de septembre à décembre 2022

1.1.4 Les faits marquants de l'année

Travail préparatoire aux changements concernant les recyclables

Organisation du passage au multi-matériaux

Sur les 14 communes, la collecte des recyclables est organisée en flux fibreux (papiers et cartons) et non fibreux (emballages hors cartons).

A partir de 2023, la collecte se fera en multi-matériaux : l'ensemble des recyclables emballages et papiers sera regroupé dans un même bac. Ce changement correspond à l'objectif national d'harmoniser les consignes de tri des emballages et des papiers.



En 2022, nous avons organisé la campagne d'information des habitants, qui a commencé en décembre 2022 avec de nouveaux autocollants sur les 193 conteneurs aériens du territoire.

Préparation extension des consignes de tri

Un gros travail de communication, en partie mutualisé avec tous les adhérents de Savoie Déchets, a été réalisé pour permettre le démarrage des extensions des consignes de tri dès le 1^{er} janvier 2023.

Un courrier d'information accompagné d'un mémo-tri ont été diffusés à tous les habitants en décembre 2022.

Programme « Réduction des déchets »

En début d'année 2022, le défi « réduction des déchets de maison et de jardin » a été clôturé.

A l'automne 2022, pas de nouveau défi lancé mais un programme d'ateliers et de visites pour accompagner la réduction des déchets : améliorer le tri et le recyclage, valoriser les déchets de cuisine et les déchets du jardin, visiter les sites de traitement locaux, participer à une conférence. Ce sont 18 animations qui ont pu être proposées.

Déploiement de solution de proximité pour les biodéchets

Au printemps 2022, l'étude préalable à l'instauration d'un dispositif de gestion de proximité des biodéchets s'est terminée.

Un dossier de subvention a été déposé auprès de l'ADEME en juin 2022. La demande a été acceptée et prendra en charge 50% des investissements pour les sites de compostage collectif.



1.2 Les ordures ménagères

1.2.1 La collecte

La collecte des ordures ménagères est hebdomadaire (C1), elle s'effectue en porte à porte et en regroupement pour les habitats collectifs ou certains lieux-dits.

Quelques exceptions persistent pour les villages en altitude qui sont collectés en point d'apport volontaire (bac de 660 L) selon un planning défini à l'avance.

1.2.2 Le traitement

Les ordures ménagères sont incinérées à l'unité de valorisation énergétique de Chambéry (production d'électricité et de chauffage urbain), gérée par Savoie déchets.

De plus, la Communauté de communes doit s'acquitter de l'emprunt contracté par l'ancien syndicat de gestion (le SIMIGEDA) pour rembourser le plan d'urgence de l'incinérateur de Gilly sur Isère.

1.2.3 Les tonnages

Les tonnages d'ordures ménagères résiduelles collectés depuis 2018 sont les suivants :

- ✓ 2018 : 2 086,25 tonnes (+ 66,50 t de refus tri)
- ✓ 2019 : 2 009,29 tonnes (+ 65,14 t de refus tri)
- ✓ 2020 : 2 084,71 tonnes (+ 38,89 t de refus tri et + 67,38 t de collecte sélective incinérée pour cause de COVID)
- ✓ 2021 : 2163 tonnes (+ 66,051 t de refus de tri)
- ✓ **2022 : 2184 tonnes (+ 90,859 T de refus de tri)**

1.2.4 La tarification des professionnels

Les ordures ménagères produites par les professionnels sont facturées via la redevance spéciale (RS) qui se calcule selon un forfait comprenant une **part fixe** et une part variable :

- ✓ Jusqu'à 660 L collectés par semaine, le producteur paye seulement la TEOM.
- ✓ Au-delà de 660 L collectés par semaine : le producteur paye la TEOM pour les 660 L par semaine et la RS pour les volumes supplémentaires :

$RS (\text{€}/\text{an}) = \underline{51(\text{€}/\text{an})} + (0,03(\text{€}/\text{L}) \times [(\text{volume de bacs implanté}) \times (\text{fréquences de collecte}) - 660 \text{ L}] \times (\text{nbr de semaine d'activité}/\text{an}))$

- ✓ Si le producteur demande une exonération de la TEOM, alors il paye la redevance spéciale sur le volume total de bacs.

$RS (\text{€}/\text{an}) = \underline{51(\text{€}/\text{an})} + (0,03(\text{€}/\text{L}) \times [(\text{volume de bacs implanté}) \times (\text{fréquences de collecte})] \times (\text{nbr de semaine d'activité}/\text{an}))$

1.3 Les recyclables

1.3.1 La collecte

La collecte des recyclables est réalisée en point d'apport volontaire en tri-flux. 195 conteneurs aériens et semi-enterrés sont répartis sur le territoire pour les emballages, le verre et le papier.

Compte-tenu de l'augmentation des coûts des matières, aucun conteneur n'a été renouvelé durant l'année. Cependant, une commande de 40 nouveaux conteneurs a été passée en fin d'année 2022, permettant une installation dans les communes mi-2023.



En fin d'année les covering ont été ajustés aux nouvelles consignes de tri.

1.3.2 Le traitement

Les emballages collectés sur le territoire sont ensuite envoyés au centre de tri de Gilly-sur-Isère, géré par SAVOIE DECHETS.

Une fois triés et conditionnés, les déchets sont acheminés vers les repreneurs de la Communauté de communes dans le cadre du contrat pour l'action et la performance établie avec Citéo.

La liste des repreneurs est la suivante :

Repreneurs	Déchets repris
O-I Manufacturing	Verre
Arcelor Mittal	Emballages acier
Regeal Affirmet	Emballages Aluminium
Paprec	Bouteilles plastique
EPR Véolia	Cartons triés, papiers et cartons ondulés
Norske Skog	Journaux
REVIPAC	Papiers-cartons complexés

Au 31 décembre 2022, le centre de tri de Gilly-sur-Isère a été fermé. Le tri ne sera plus effectué, le site étant vieillissant et pas adapté à l'arrivée de l'extension des consignes de tri. La réception et le transfert des collectes sélectives pourra être maintenue pour les collectivités et syndicats qui le souhaitent. Le site est reconverti en quai de transfert

1.3.3 Les tonnages

	2018	2019	2020	2021	2022
Emballages (JAUNE)	154,3	157	169,5	168	175,8
Papier/journaux (BLEU)	326	313,6	293,9	283,5	265,86
Verre (VERT)	489,9	487,4	523,9	532,5	509,8
TOT RECYCLABLES	970,2	957,9	987,3	984	951,46

Figure 3 : Tonnages recyclables collectés

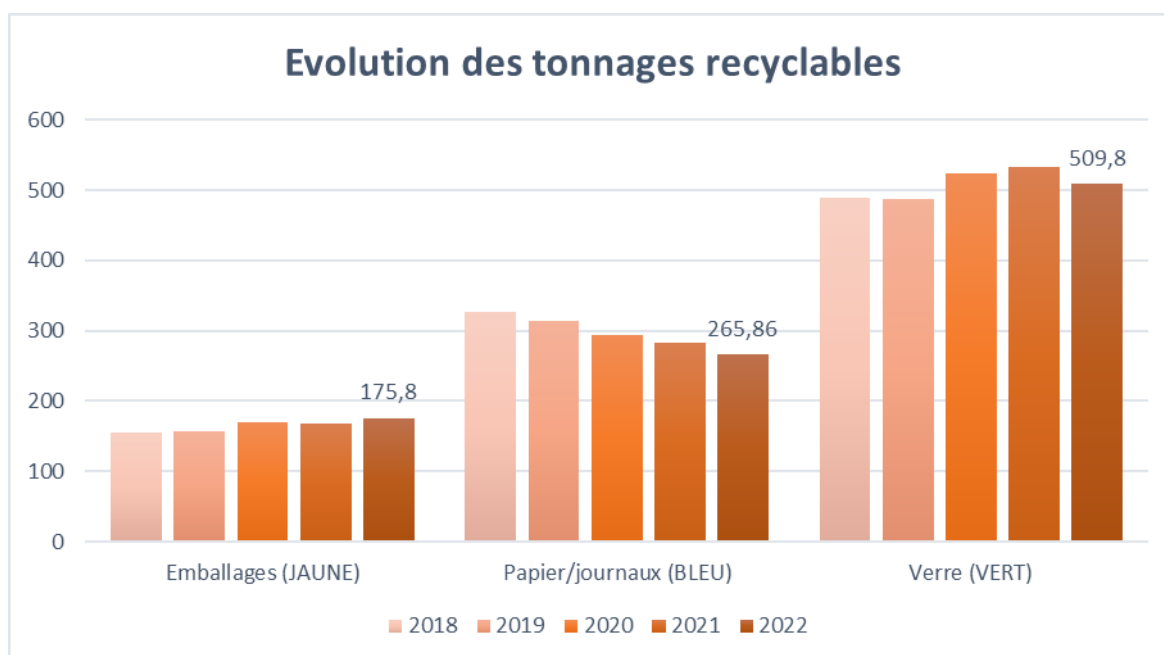


Figure 4 : Evolution des tonnages recyclables collectés

1.3.4 Les bornes textiles

Les bornes textiles sont actuellement gérées par TRIVALLEES.

Les textiles sont envoyés au centre de tri de textiles d'ALPES TLC à Ugine qui emploie des personnes en insertion pour trier environ 70 familles de textiles.

	2020 (kg)	2021 (kg)	2022 (kg)
Déchèterie St Pierre d'Albigny (2 bornes)	8 675	6555	8730
SPA - Collège	6 215	6405	7615
Cruet - Eglise	4 420	3280	3350
St Jean de la porte	4 145	3760	2315
Coise - Mairie	3 435	5070	4240
Chamoux/Gelon - Mairie	4 190	6165	6245
Déchèterie Chamoux sur Gelon	2 430	3555	3025
TOTAL	33 510	34860	35520

Figure 5 : Répartition et tonnages des 7 bornes textiles sur le territoire

1.4 Les déchèteries

1.4.1 Le fonctionnement

Sur le territoire il y a deux déchèteries intercommunales gérées par la Communauté de communes pour les habitants des 14 communes : la déchèterie de **Saint Pierre d'Albigny** et la déchèterie de **Chamoux sur Gelon**.

Les professionnels sont facturés en fonction du volume des déchets qu'ils viennent déposer. Pour rappel, il s'agit des entreprises, des commerçants, des artisans et des gros producteurs de déchets. Cette facturation ne s'applique pas aux communes et aux collectivités.

Les particuliers et les associations ne sont pas facturés, en dessous du volume annuel de 30m³. S'ils dépassent ce volume, les tarifs ci-dessous s'appliqueront.

Les tarifs en 2022 n'ont pas évolué.

TARIFS 2021	
Carton	0,00 €/ m ³
Ferraille	0,00 €/ m ³
Végétaux	12,00 €/ m ³
Bois	26,00 €/ m ³
DIB	26,00 €/ m ³
Gravats	26,00 €/ m ³
Déchets dangereux (DMS)	6,00 €/kg
Plâtre	26,00 €/ m ³
Polystyrène	5,00 €/ m ³
plastiques durs	10,00 €/ m ³
plastiques agricoles	15,00 €/ m ³
Huiles végétales et de vidange	0,50 €/L

Figure 6 : Tarifs appliqués aux professionnels des déchèteries

Déchets acceptés	
Gravats	Piles
Végétaux	DEEE
Plâtre	Les emballages/papier journaux/verre
Polystyrène	Les huiles de vidange et végétales
Plastique durs	Métaux
Bois	Papier-cartons
Déchets ménagers spéciaux (peintures, solvants)	Tout venant

Figure 7 : Liste des déchets acceptés sur les deux déchèteries

Les horaires des déchèteries sont les suivants :

- Déchèterie de Saint-Pierre d'Albigny, Sous la gare 73 250 Saint Pierre d'Albigny

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche et jours fériés
du 1er novembre au 31 mars	9h-12h 14-18h	14-18h	14h-18h	14-18h	14h-18h	9h-12h 14-18h	Fermée
du 1er avril au 30 octobre	9h-12h 14h-19h	14-19h	14h-19h	14-19h	14h-19h	9h-12h 14-19h	

- Déchèterie de Chamoux, ZA de la Grande Bellavarde 73 390 Chamoux sur Gelon

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche et jours fériés
du 1er novembre au 31 mars	14-18h	14-18h	Fermée	14-18h	Fermée	8h-12h 14h-18h	Fermée
du 1er avril au 30 octobre	14-19h	14-19h		14-19h		8h-12h 14h-19h	

Figure 8 : Horaires des déchèteries

1.4.2 Le contrôle d'accès en déchèterie

2022 est la première année de fonctionnement complet du contrôle d'accès dans les 2 déchèteries

Des statistiques sur les jours, horaires, volumes de fréquentation ont été établis.

La fréquentation totale de la déchèterie de St Pierre d'Albigny est de 24708 passages dont 24174 passages de particuliers, 534 de professionnels

La fréquentation totale de la déchèterie de Chamoux-sur-Gelon est de 10595 passages dont 10359 passages de particuliers, 236 de professionnels

1.4.3 Les éco-organismes

Les éco-organismes récoltent les éco-contributions auprès des producteurs et les redistribuent aux collectivités territoriales ou à d'autres opérateurs qui assurent la collecte et le tri de ces déchets, dès lors que ces collectivités ou ces opérateurs en font la demande.

La Communauté de communes adhère à plusieurs éco-organismes et d'autres organismes pour la collecte et le traitement de certains déchets sur les 2 déchèteries :

✓ **Eco-maison** pour les déchets d'ameublement.

Une benne « mobilier », gérée par l'éco organisme est en place sur la déchèterie de Saint-Pierre d'Albigny. Cette benne est gérée directement par l'éco organisme (transport et traitement des flux).

Le 1er janvier 2022, la reprise du mobilier est devenue obligatoire pour les fabricants et distributeurs de meubles.

Eco-Mobilier est devenu Ecomaison et a été agréé pour la mise en place de la filière REP sur les jouets et sur celle concernant le bricolage et le jardin.

Ecomaison a également été agréé pour la filière REP des produits et matériaux de construction du bâtiment.

En juillet 2022, il y a eu une extension de la filière REP des DEA aux éléments de décoration textile (tapis, moquettes, rideaux et voilages ainsi que leurs accessoires). Ecomaison a été agréé pour cette nouvelle catégorie et le lancement de la collecte débutera en 2023.

Les tonnages sont les suivants :

2019	2020	2021	2022
133,24	113	101,5	127,08

On note une augmentation de 25% des tonnages par rapport à 2021, la tendance à l'augmentation de ce type de flux est nationale.

✓ **EcoDDS** pour les déchets dangereux des ménages (type peinture, solvants, produits phytosanitaires, aérosols...).

Les coûts de traitement des déchets dangereux ont fortement augmenté en 2022 (+10%) cette variation de prix n'est pas incluse dans le cadre de la révision du prix des marchés.

La collecte et le traitement s'effectue par le prestataire d'Eco DDS, l'entreprise Trialp.

Par contre, les déchets dangereux des professionnels sont toujours pris en charge financièrement et gérés par la Communauté de communes.

2019	2020	2021	2022
12,57 T	12,52 T	11,24 T	11,915 T

✓ **Refashion** pour le textile.

(Tonnages par point au 1.3.4)

La nouveauté depuis 2022 est la possibilité d'utiliser des moyens de communication de l'éco-organisme et d'obtenir des soutiens financiers à la communication et animation

2019	2020	2021	2022
39 850 kg	33 500 kg	34 860 kg	35520 kg

✓ **Corepile** pour les piles et les batteries :

L'enlèvement, le transport, le tri et le recyclage des piles et petites batteries sont entièrement pris en charge par Corepile. La collectivité n'avance aucun frais pour la gestion de ces déchets.

Cœur de Savoie a répondu favorablement à l'expérimentation lancée par l'éco-organisme en 2022. Il consiste à verser un soutien financier à la collecte avec les collectivités sous convention.

2019	2020	2021	2022
1 030 kg	1 596 kg	1 146 kg	587 kg

La baisse du tonnage n'est pas due à une baisse de dépôt mais à un report de la collecte d'une des déchèteries en 2023.

✓ **Ecosystem** pour les déchets électriques et électroniques dits D3E.

La filière a pour objectif d'extraire puis de neutraliser les substances dangereuses présentes dans les appareils ménagers et lampes collectées.

En 2022, c'est essentiellement le nombre de lampes collectés qui a baissé de 38% par rapport à 2021

	2021	2022
Appareils collectés	29506	33485
Tonnages	133,4	122,4

La collectivité n'avance aucun frais pour la gestion de ces déchets. Un nouveau contrat a été signé en 2022 : il comprend l'augmentation du montant des soutiens financier (18%) et des conditions d'éligibilité et de versement de soutien pour les zones de réemploi (pour notre territoire : conteneurs pour la recyclerie Fibr'Ethik)

✓ **Nespresso** pour les capsules de café de cette marque

Pour le moment, les capsules en aluminium sont récupérées à la déchèterie de St Pierre d'Albigny uniquement.

La baisse d'apports tient du fait que les consignes de tri ont changé (dépôt possible dans les apports volontaires recyclables) et les usagers utilisent moins la déchèterie aujourd'hui.

2021	2022
0,911	0,412

✓ **Aliapur** pour les pneus sans jantes

Cet éco-organisme s'occupe de donner une seconde vie au pneu.

Les pneus sont collectés par Granulatex (74).

	2021	2022
St Pierre d'Albigny	20 T	13,44 T
Chamoux-sur-Gelon	22 T	16,7 T

Les pneus jantés continuent à être acceptés uniquement à la déchèterie de St Pierre d'Albigny, ils sont collectés et déjantés par l'entreprise TriVallées, puis de nouveau collectés pour être traités.

	2022
St Pierre d'Albigny	649 unités
Chamoux-sur-Gelon	140 unités

1.4.4 La recyclerie Fibr'Ethik

Le réemploi est l'ensemble des systèmes et filières permettant de récupérer des objets avant qu'ils ne soient jetés. Il permet de donner « une seconde vie ».

Il évite que des objets en fin de vie ne soient détruits, il évite que l'objet devienne un déchet.

2022 est la première année complète d'activité du magasin de la recyclerie.

En plus des dépôts à la recyclerie même, des conteneurs sont installés sur les 2 déchèteries afin de faciliter le geste pour les usagers. Il s'agit bien de favoriser la récupération et la réutilisation des objets plutôt que le traitement et recyclage des déchets.

Afin d'aider les usagers dans le geste de valorisation des dépôts qu'ils font, les gardiens sont formés pour reconnaître les dépôts intéressants pour la recyclerie.

En 2022, 2 Tonnes 205 ont été récupérées dont voici le détail par matière :

CHAMOIX SUR GELON	576,30
DEA	158,60
DEEE	136,50
GRAVATS	115,00
PAPIER	11,60
TEXTILE	73,00
Tout venant BAZARD	28,20
Tout venant JEUX/JOUETS	47,80
Tout Venant SPORTS	5,60
SAINT PIERRE D'ALBIGNY	1629,30
DEA	514,70
DEEE	332,40
GRAVATS	77,40
MATIERES REVALORISÉES	29,60
PAPIER	54,20
TEXTILE	409,40
Tout venant BAZARD	54,20
Tout venant JEUX/JOUETS	32,80
Tout venant LOISIRS	36,00
Tout venant PUERICULTURE	10,40
Tout Venant SPORTS	78,20
Total général	2205,60

1.4.5 Les tonnages

1.4.5.1 Déchèterie de Saint Pierre d'Albigny

TYPE DE DECHETS	DESTINATION	2021 (en tonnes)	2022 (en tonnes)
METAUX	AXIA - Esserts Blay (73)	129,82	111,45
GRAVATS	ISDI - Chamoux sur Gelon (73)	765,35	641,73
PAPIER CARTON	AXIA - Esserts Blay (73)	134,14	111,28
BOIS	NANTET - Francin (73)	416,58	354
DIB	BIOVAL - Chamoux s/ Gelon (73)	497,51	519
VEGETAUX	AXIA - Francin (73)	700,43	591,46
PLÂTRES	NANTET - Francin (73)	68,82	71,63
POLYSTYRENE	NANTET - Francin (73)	0,18	0
PILES	PRAXY EXCOFFIER (74)	0,614	0,587
DMS	TRIALP - Chambéry (73)	10,811	12,14
DEEE	ECOSYTEMES	84,95	81,6
MOBILIER	NANTET - Francin (73)	101,48	127,08
TOTAL ANNUEL		2910,68 T	2621,957

Figure 5 : Tonnages et lieux de traitement des déchets

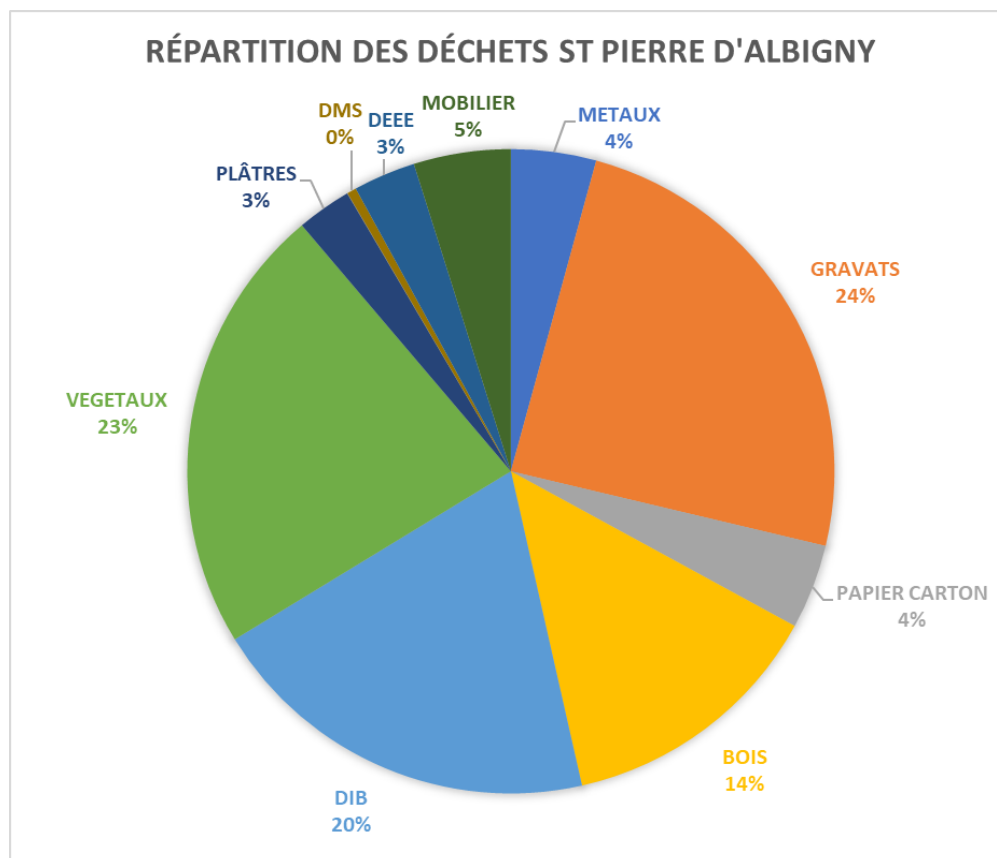


Figure 10 : Répartition des déchets de la déchèterie de Saint Pierre d'Albigny

1.4.5.2 Déchèterie de Chamoux sur Gelon

TYPE DE DECHETS	DESTINATION	2021 (en tonnes)	2022 (en tonnes)
METAUX	PURFER - St Pierre de Chandieu (38)	80,75	69,025
GRAVATS	ISDI - Chamoux sur Gelon (73)	388,84	298,58
PAPIER CARTON	VALESPACE - Chambéry (73)	66,74	61,38
BOIS	NANTET - Francin (73)	274,78	202,34
DIB	BIOVAL - Chamoux (73)	288,68	265,39
VEGETAUX	AXIA - Francin (73)	374,78	295,06
PLÂTRES	NANTET - Francin (73)	33,72	51,9
PILES	PRAXY EXCOFFIER (74)	0,532	0
HUILE	VEOLIA - Saint Fons (69)	6,03	4,68
HUILE ALIMENTAIRE	TRIALP - Chambéry (73)	0,746	0,08
DMS	TRIALP - Chambéry (73)	8,289	7,8
DEEE	ECOSYSTEMES	47,82	40,8
TOTAL ANNUEL		1 564,931 T	1297,035

Figure 11 : Tonnages et lieux de traitement des déchets

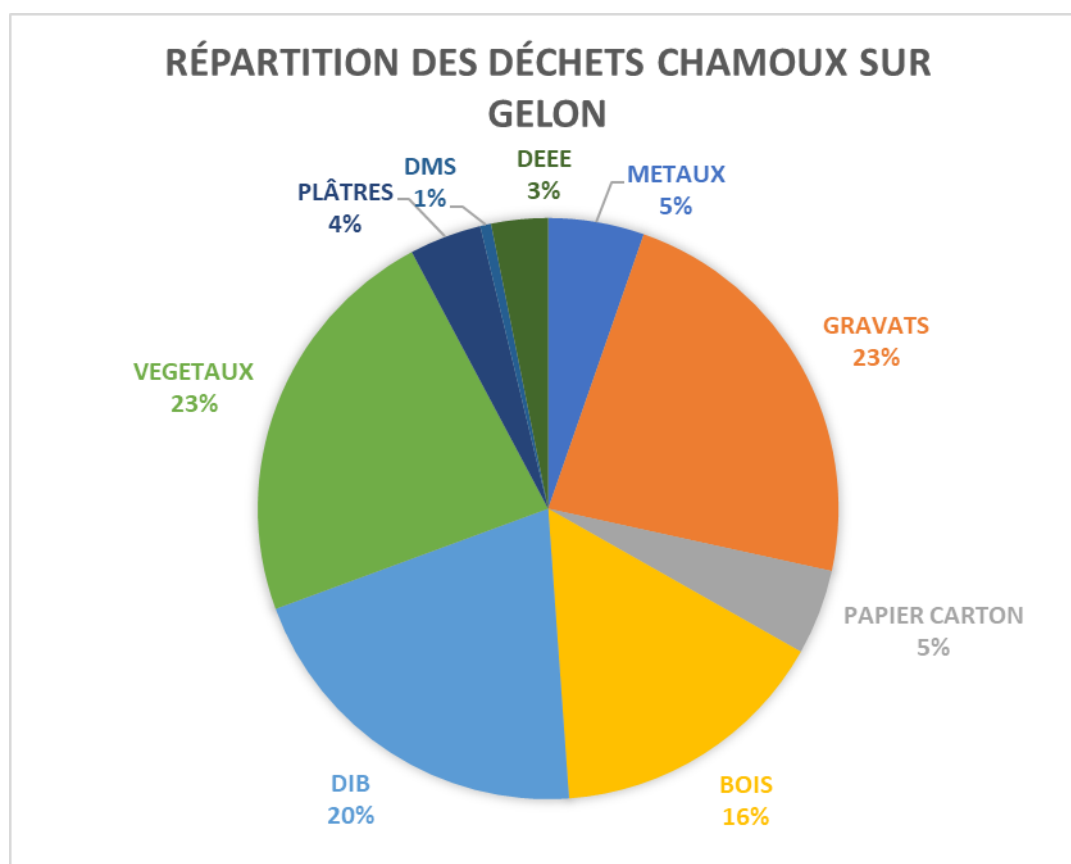


Figure 12 : Répartition des déchets de la déchèterie de Chamoux sur Gelon

1.5 Analyse des tonnages

Tonnage OMR

Une légère augmentation des tonnages d'OMR de 0,97%. L'augmentation du tonnage est quasiment égale à l'augmentation de la population (0,99%).

Si l'on compare à l'ensemble des adhérents de Savoie Déchets, l'évolution entre 2021 et 2022 est de 11%

Les refus de tri augmentent. Le taux de refus entrant en 2021 s'élevait à 17%, celui de 2022 à 23,3%

Tonnage collecte sélective

Le tonnage des emballages plastiques augmente.

Le tonnage des papiers, cartons quant à lui continue de diminuer de 9,5% de 2019 à 2021.

Ces évolutions (augmentation pour l'un et baisse pour l'autre) suivent la tendance nationale.

Le ratio de collecte sélective (emballages + papiers, cartons) est de 33,7 kg/habitant/an.

Le ratio hors refus de tri est de 25,9 kg/an/habitants

Le tonnage des emballages et papiers passe de 452 T en 2021 à 442 T en 2022 soit -2%. L'évolution des tonnages de la majorité des autres collectivités membres de Savoie Déchets est également en baisse évoluant de (-18 à -1%) sauf les 6 collectivités de montagne qui ont retrouvées leurs activités touristiques hivernale.

Le tonnage de verre collecté a baissé cette année de 4% de 2022 à 2021

Le ratio de collecte : 40 kg de verre/habitant/an

Tonnage des déchèteries

Les tonnages sont en baisse sur les 2 déchèteries.

Tous les tonnages baissent à Chamoux-sur-Gelon sauf le plâtre qui augmente de 54%.

Cette augmentation est due à l'installation d'une benne brique plâtrière, benne spécifique n'étant pas disponible à la déchèterie de St Pierre d'Albigny, tous les tonnages sont donc portés par Chamoux-sur-Gelon.

A St Pierre d'Albigny, tous les tonnages sont en baisse sauf les encombrants (DIB) +4%, le plâtre +4%, les déchets dangereux +12% et le mobilier +25%

La répartition des déchets représentant 80% du volume de déchets en déchèterie est la même qu'en 2021 :

Les gravats (23 et 24%), les végétaux (23%), les encombrants (20%) et le bois (16 et 14%)

Tonnage des DMA

Les Déchets Ménagers Assimilés (hors gravats) représentent 473 kg/habitant /an avec 41% orientés vers de la valorisation matière et 59% vers l'incinération avec récupération d'énergie.

Cf figure Performance de collecte (page 23)

1.6 Le plan de prévention des déchets

La Communauté de communes Cœur de Savoie a validé son premier Plan Local de Prévention des déchets (PLPd) sur les 14 communes des secteurs de Saint Pierre d'Albigny et Chamoux sur Gelon le 30 mars 2017.

L'objectif est de réduire la production de déchets de 70 kg par habitant à l'horizon 2023. Quatre axes ont été fléchés avec différentes actions présentées ci-dessous.

1.6.1 Gérer les déchets organiques

- ✓ Action n°1: Gaspillage alimentaire: sublimer les restes
→ Animation d'un Challenge anti-gaspi avec le collège des Frontailles, mise en place d'un composteur pédagogique

- ✓ Action n°2: Promouvoir le compostage individuel et le jardinage au naturel
→ augmenter le nombre de composteurs et proposer à terme à tous les foyers une solution pour leurs déchets organiques, tout en promouvant l'usage du compost mûr comme engrais naturel

- ✓ Action n°3: Sensibiliser à la pratique du compostage collectif avec jardin partagé
→ mettre en place des sites de compostage collectifs afin de proposer aux foyers en habitat collectif une solution pour leurs déchets organiques et un exutoire pour le compost mûr

- ✓ Action n°4: Lancer l'opération « Adopte une poule »
→ distribuer à des foyers deux poules qui seront nourries en partie des déchets organiques du foyer et fourniront des œufs

- ✓ Action n°5: Créer une filière de broyage
→ proposer aux particuliers une prestation de broyage des déchets végétaux pour réduire les flux de déchets verts et de véhicules en déchèterie

1.6.2 Limiter les emballages

- ✓ Action n°6 : Organiser des défis Zéro-Dechets
→ Donner des notions de bases, pratiques et théoriques, sur la gestion des déchets, afin d'aider les foyers dans leur réduction

- ✓ Action n°7: Généraliser les contenants réutilisables chez les commerçants
→ supprimer les contenants à usage unique en proposant dans les commerces de proximité et en faisant la promotion des sacs réutilisables et des contenants solides

- ✓ Action n°8: Poursuivre la distribution des « Stop Pub »
→ accroître la distribution des « Stop pub » afin de limiter les déchets papiers

- ✓ Action n°9: Fabriquer ses produits ménagers et cosmétiques
→ animer des ateliers et des stands de fabrication de produits d'entretien et cosmétiques dans le but de réduire la production d'emballages et la toxicité des produits

1.6.3 Allonger la durée de vie des produits

- ✓ Action n°10: Soutenir la création d'une recyclerie
→ apporter une aide matérielle et un encadrement au porteur de projet d'une recyclerie sur Cœur de Savoie (secteur Chamoux ou Saint Pierre)

- ✓ Action n°11: Animer des « Repair café »
→ superviser la mise en place d'ateliers proposés gratuitement aux habitants souhaitant réparer des objets et petits appareils électroménagers,

- ✓ Action n°12: Créer des Zones de Gratuités
→ Mise en place et animation de zone d'échange d'objets, de manière temporaire ou pérenne

1.6.4 Développer des outils de communication et de sensibilisation

- ✓ Action n°13: Sensibiliser les enfants en milieu scolaire
→ intervenir dans toutes les écoles du territoire de la primaire au collège pour sensibiliser à la réduction des déchets et organiser un challenge inter-classes afin de mobiliser les élèves sur l'élaboration de solutions pour limiter la production de déchets

- ✓ Action n°14: Accroître l'éco-exemplarité des collectivités locales
→ briefer les agents de la collectivité aux éco-gestes et définir avec eux des objectifs tendant à la réduction des déchets

- ✓ Action n°15: Communiquer autour du Plan Local de Prévention
→ relayer les campagnes de communication et assurer la visibilité du PLPd auprès de la population

Le plan d'une durée de 5 ans arrive à terme au printemps 2023.

L'année 2022 sera le démarrage d'une réflexion sur l'implication de la commission déchets pour l'écriture d'un nouveau plan.

Les actions réalisées selon ces thématiques sont détaillées ci-dessous avec une présentation particulière du bilan du programme d'ateliers et de visites « réduction des déchets ».

En parallèle, les outils de communication ont été développés afin de communiquer sur le plan de prévention et de faire connaître les actions.

Ci-après les actions qui ont été mises en place sur l'année 2022

<u>AXES</u>	<u>ACTIONS</u>	<u>DETAILS</u>
Gérer les déchets organiques	Promouvoir le compostage individuel et le jardinage au naturel	Vente de 87 composteurs individuels (13 plastiques et 75 bois) <i>contre 98 composteurs en 2021</i> , au tarif préférentiel de 15€. L'achat d'un bac à compost bois est subventionné à hauteur de 50 €
	Sensibiliser à la pratique du compostage collectif	Mise en place de 3 sites de compostage collectif en immeuble
		Mise en place de 2 sites de compostage en établissement scolaire (écoles de Chamoux et de Châteauneuf)
		Préparation de la mise en place d'un site de compostage pour le collège des Frontailles
Créer une filière de broyage	Mise en place de 4 plateformes de broyage temporaire en partenariat avec les communes de St Pierre d'Albigny, St Jean de la porte, Fréterive et Chamoux sur Gelon : 71 m3 détournés	
Limiter les emballages	Organiser des défis « Réduisons nos déchets »	Fin des défis : 28 familles participantes à la fin, réduction des poubelles OM de 36 %
	Poursuivre la distribution des « Stop Pub »	Sur les 14 communes, le nombre de boîtes aux lettres équipées d'un autocollant s'élève à 2493 (environ 1/3).
	Fabriquer ses produits ménagers et cosmétiques	Ateliers de fabrication de produits ménagers et cosmétiques : <ul style="list-style-type: none"> - 2 ateliers sans partenaires : 10 participants. - CCA de Chamoux sur Gelon : 1 atelier, 5 participants
Allonger la durée de vie des produits	Zones de gratuité	2 Troc'O livres (St Pierre d'Albigny et Cruet) : 150 familles, environ 1000 livres déposés Zone de gratuité jeux et jouets (fête du jeu de la Rochette) : 59 familles, 135 jeux déposés
	Soutenir la création d'une recyclerie	Mise en place de caissons de réemploi dans la déchèterie de Chamoux-sur-Gelon
Développer les outils de communication	Sensibiliser les enfants en milieu scolaire	Journée de nettoyage organisée avec le CMJ de St Jean de la Porte , formation des 12 membres du CMJ : 80 participants à la journée Sensibilisation de l'école de Fréterive : 59 élèves Sensibilisation de l'école des Frontailles à St Pierre d'Albigny : 122 élèves
	Communiquer autour du Plan Local de Prévention	Création d'un programme semestriel d'ateliers/visites/événements autour de la réduction des déchets. Edition de flyer de communication et définition d'une charte graphique spécifique pour cela.
		Envoi de 5 newsletters dans l'année, dont une spéciale Eco mobilier

Le bilan du programme des ateliers « Réduction des déchets »

Atelier	Description	Partenaire	Nb	Positif	Négatif	Impact sur les participants
Découverte du compostage	Découverte de cette méthode de traitement des déchets végétaux, afin de pouvoir l'utiliser pour faire vivre le jardin		5	Personnes très intéressés, questions pertinentes	Atelier qui pourrait accueillir plus de participants	Apport de connaissance sur la technique du compostage (broyage, paillage) A développer lors de vente de composteur
Atelier déchets verts au jardin	Atelier autour de la réduction des déchets verts, les techniques pour réduire leur production ou pour les réutiliser au jardin.	Jardins partagés de Chamousset	7	Personnes très intéressées, questions pertinentes		Apport de connaissance sur la technique du compostage, du broyage à la tondeuse, de broyage « classique » du paillage, des déchets verts comme ressources
Visite Emmaüs	Visite du centre de tri des textiles d'Emmaüs, découverte du fonctionnement et de la démarche de l'association.	Emmaüs	3	Personnes très intéressées, A refaire dans le cadre d'un évènement plus large.	Atelier qui pourrait accueillir plus de participants	Approfondissement des connaissances des consignes de tri du textile Explication du devenir et du traitement des déchets textiles
Atelier hôtel à insectes	Fabrication de logement pour insectes au jardin, à partir de matériaux naturels, afin de favoriser la biodiversité et de valoriser la réutilisation de déchets verts.	Commune de Hauteville A refaire avec un partenaire pour avoir plus de participants	2	Participants très intéressés Public divers rassemblant enfants et adultes	Atelier long pour la fabrication Atelier à organiser en extérieur	Apport de connaissance biodiversité et connaissance paillage, broyage
Atelier tri des déchets	Découverte de ce que deviennent les poubelles, les quantités qui sont traitées chaque jour et toutes les questions au sujet des déchets.	Commune de St Pierre d'Albigny	3	Personnes très intéressées, très connaisseur	Atelier qui pourrait accueillir plus de participants	Permet de préciser des consignes de tri et connaissances pointues, particulières
Atelier cadeaux de Noël écolos	Découverte des techniques d'emballages à partir de matériaux recyclés, Consommation et quantités de déchets produits pendant la période de Noël.	Commune de Châteauneuf	9	Public divers rassemblant enfants et adultes		Permet d'aborder la thématique de la consommation responsable, le sujet plus large des emballages en vrac

1.6.5 Analyse

Quantité d'ordures ménagères en Kg par an et par habitant sur les 14 communes :

- ✓ 2018 : 173 kg/an/hab
- ✓ 2019 : 166 kg/an/hab
- ✓ 2020 : 170 kg/an/hab
- ✓ 2021 : 171 kg/an/hab
- ✓ 2022 : 173 kg/an/hab

Même si les tonnages augmentent, le ratio de collecte reste en dessous du ratio du même type de collectivité « dite mixte rurale » d'Auvergne Rhône Alpes qui est de 210 kg/an/hab.

Ce qui veut dire que les habitants du territoire produisent 39 kg /an d'ordures ménagères en moins que des habitants d'Auvergne Rhône Alpes soit 19% d'écart.

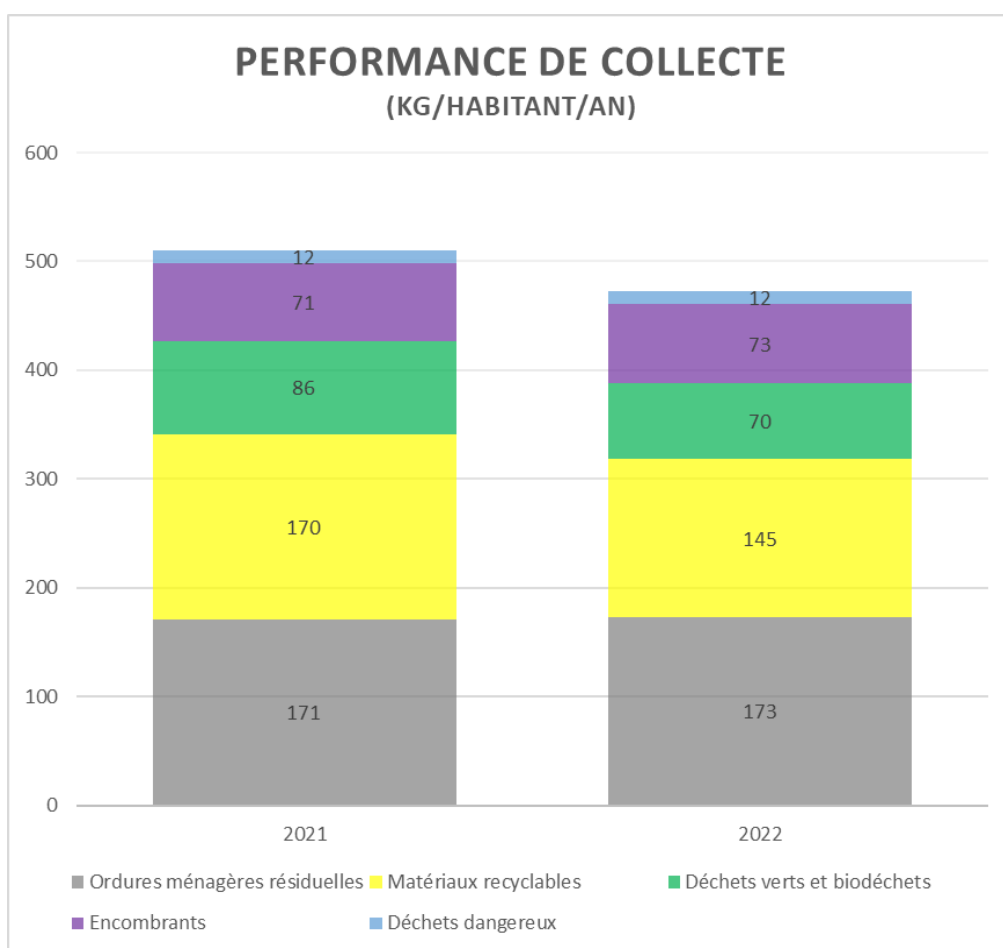


Figure 13 : Evolution des ratios de collecte par flux

Les indicateurs financiers

Le financement du service est assuré par la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères), la redevance spéciale et les soutiens des éco-organismes.

1.7 Les dépenses de fonctionnement

Chapitres	BP 2022 (en €)	Réalisé 2022 (en €)
011- Charges à caractère général	1 024 650	935 373
012 - Charges de personnel	92 000	90 648
014 - Atténuation de produits	2 395 000	2 394 189
022 - Dépenses imprévues	0	0
023 - Virement à la sect. d'investis.	273 750	0
042 - Dotation aux amortissements	54 500	54 405
65 - Autres charges gestion courante	355 000	318 774
66 - Charges financières	7 000	6 722
67 - Charges exceptionnelles	600	594
TOTAUX	4 202 500	3 800 706

1.8 Les recettes de fonctionnement

Chapitres	BP 2022 (en €)	Réalisé 2022 (en €)
002 - Résultat fonctionnement reporté	326 782	
042 - Opérations d'ordre	5 000	4 800
70 - Produits des services	75 369	128 643
73 - Impôts et taxes	3 650 000	3 670 582
74 - Dotations et participations	145 000	127 165
77 - Produits exceptionnels	349	4 394
TOTAUX	4 202 500	3 935 584

1.9 Les dépenses d'investissement

Chapitres	BP 2022 (en €)	Réalisé 2022 (en €)
040 - Opérations d'ordre	5 000	4 800
16 - Remboursement d'emprunts	30 000	29 041
20 - Immobilisations incorporelles	5 000	0
21 - Immobilisations corporelles	276 865	21 204
23 - Immobilisations en cours	292 135	136 790
TOTAUX	609 000	191 835

1.10 Les recettes d'investissement

Chapitres	BP 2022 (en €)	Réalisé 2022 (en €)
001 - Solde d'exécution d'invest.	119 718	
021 - Virement de la sect. de fonct.	273 750	0
040 - Amortissements	54 500	54 405
1068 - Excédent fonctionnement n-1	38 700	38 700
10 - Dotation fonds divers et remises	22 332	35 811
16 - Emprunts et dettes assimilées	100 000	0
TOTAUX	609 000	128 917